

Marseille, le 25 JUL. 2022

Vice-Président délégué
aux Transports, Mobilité Durable

Madame Prune HELFTER-NOAH
Conseillère Métropolitaine
Groupe Pour une Métropole du Bien
Commun
Palais du Pharo
58 Boulevard Charles Livon
13007 MARSEILLE

DOSSIER SUIVI PAR :
Claude FAUCHER
DGA MOBILITE ET VOIRIE

Adresse mail : accueil@mampmetropole.fr
Nos réf : DGAMDTEPV-A6000/2022-07-112772

Objet : Réponses aux questions écrites à la Présidente par Mme Prune Helfter-Noah

Madame la Conseillère Métropolitaine,

J'ai lu avec intérêt vos questions écrites concernant l'insuffisance de desserte en transports en commun sur la ville de Marseille et notamment l'insuffisance de l'offre de soirée et de nuit.

Sans nier la nécessaire montée en puissance des réseaux de transport en commun sur Marseille, les négociations que j'ai conduites au plus haut niveau de l'Etat pour obtenir un partenariat financier sur 15 projets majeurs de mobilité dont plus de la moitié concerne la ville centre, témoignent bien de mon ambition dans le domaine de la mobilité. Il me paraît cependant nécessaire de vous apporter quelques précisions sur le réseau de soirée et de nuit tel qu'il existe et tel qu'il est appelé à évoluer dans un futur proche.

Le réseau de bus de Marseille est actuellement organisé avec des lignes qui fonctionnent toute la journée jusqu'à 21h30 environ. Au-delà de cet horaire, un réseau « de nuit » prend le relais. Baptisé Fluobus, il est composé de 12 lignes de bus qui empruntent des itinéraires différents de ceux du réseau de journée et fonctionnent jusqu'à 1h du matin, comme le métro et le tramway.

Avant la crise sanitaire, ces lignes enregistraient 4 500 voyageurs en moyenne par soir, ce qui est loin d'être anecdotique. L'ensemble des lignes de ce réseau met d'ailleurs en œuvre depuis un an l'arrêt à la demande ce qui est un plus réel en matière de sécurité et de souplesse pour les usagers. En outre, la Métropole adapte en permanence son réseau actuel aux différents événements qui nécessitent un accroissement de l'offre en soirée.

Enfin, un travail de refonte de l'offre bus est actuellement mené par la Métropole, dans la perspective d'une organisation hiérarchisée et plus lisible du réseau de bus marseillais. Un chantier auquel les mairies de secteur sont d'ores et déjà associées et répondent pour l'heure très positivement.

L'ambition de ce nouveau réseau, maillé autour des pôles d'échanges et des gares ferroviaires, est d'assurer un service plus large et plus efficace, en cohérence avec les horaires du métro et du tramway.

Dans ce cadre, la desserte de soirée sera entièrement revue et intégrée au réseau de journée. Ainsi, les lignes principales (une vingtaine) verront leur amplitude s'étendre jusqu'à 1h du matin. Ces lignes de bus conserveront les mêmes itinéraires que pendant la journée, offrant une desserte plus étendue, plus lisible et plus efficace.

Au-delà de cette restructuration, je tiens également à vous signaler que dès 2025, la première phase de l'extension Nord/Sud du tramway et la mise en œuvre du BHNS GEZE/LA FOURRAGERE portera également à 50 kilomètres l'offre de transport en commun en site propre contre 37 kilomètres aujourd'hui.

Je vous prie d'agréer, Madame la Conseillère Métropolitaine, l'expression de ma considération distinguée.



Henri PONS